



Charte du Forum du TIG

Convictions :

Le travail d'intérêt général est une sanction réellement au service de l'intérêt général, qui favorise la **responsabilité** de la société et de la personne condamnée. C'est une sanction intelligente, au service d'une **Justice** réparatrice et tournée vers l'avenir. Cette peine mérite qu'on lui accorde l'attention, l'énergie et les moyens nécessaires pour lui donner toute sa portée.

Objectifs :

1. **Promouvoir le travail d'intérêt général** comme alternative constructive et efficace à l'emprisonnement auprès des acteurs de la société ; et **valoriser l'engagement** des acteurs engagés pour le TIG.
2. **Favoriser le partage d'expériences** et de pratiques entre les structures d'accueil du travail d'intérêt général ; et **permettre la rencontre** et l'échange entre structures d'accueil d'un même type ou acteurs d'un même territoire.
3. **Sensibiliser, encourager et conseiller** de nouvelles structures d'accueil dans la mise en place d'accueil du travail d'intérêt général.
4. **Développer une offre d'outils et de formations** à destination des acteurs du travail d'intérêt général.
5. **Evaluer** l'utilisation qualitative et quantitative du travail d'intérêt général, ainsi que son efficacité en termes d'insertion et de prévention de la récidive.
6. Faire en sorte que le travail d'intérêt général soit **un engagement gagnant-gagnant** pour la personne condamnée, pour la structure d'accueil et pour la société dans un objectif de prévention de la récidive.

Les engagements des membres du Forum :

1. Partager les convictions du Forum
2. Contribuer aux objectifs du Forum
3. Participer à la vie du Forum selon les modalités qui leur conviennent. Pour cela, différents modes d'actions sont possibles :
 - Présenter son action et son engagement sur le TIG (partage de fiches de postes, de témoignages, de pratiques innovantes)
 - Participer et relayer des temps de rencontre organisés par le Forum du TIG
 - Participer au travail de recherche et d'évaluation mené sur le TIG
 - Contribuer à faire du TIG un tremplin pour l'insertion professionnelle et citoyenne des personnes condamnées
 - Alimenter la réflexion et le débat sur l'utilisation du TIG et son développement en France

Structure, date et Signature :